



Chastre, le 30 mai 2007

## Communiqué de presse

### **Toujours pas de budget 2007 à Chastre : Ecolo s'insurge !**

La majorité ICR a demandé au conseil communal de voter, ce 30 mai, une fois de plus, un douzième provisoire pour les dépenses indispensables de juin 2007.

#### **ECOLO Chastre s'y est, cette fois, opposé. Pourquoi ?**

Lors du Conseil communal d'avril, le Bourgmestre nous avait promis le budget pour fin mai. Aujourd'hui, il annonce que ce budget est en phase terminale de préparation et qu'il nous sera, « normalement », présenté en juin.

Pour Ecolo, cette gestion n'est pas la bonne !

Comment une Commune peut-elle fonctionner sans budget pendant la moitié de l'année ?

On gère les affaires courantes, mais les actions à mener, les travaux à entreprendre ne le sont pas !

Aucune entreprise, aucune famille ne peut fonctionner de cette manière.

Ce retard est imputé par la majorité ICR au retard des comptes émanant du receveur : or, ces comptes ont été présentés fin avril. Rien ne justifiait donc ce nouveau report.

ECOLO s'y est donc, cette fois, opposé.

Le but n'est évidemment pas d'empêcher le personnel communal de travailler mais bien au contraire de permettre à la Commune de fonctionner au mieux. Une saine gestion aurait imposé en effet de remettre ce budget au plus vite.

Mais la majorité semble plutôt avoir le plus grand mal à l'élaborer. Mr Jossart, pourtant aux commandes de la commune depuis 12 ans, et invoquant régulièrement sa gestion « en bon père de famille », devrait « savoir y faire ». Le receveur communal a rappelé que, au termes de la loi, l'élaboration du budget -acte de nature politique- n'est pas de son ressort et qu'il n'y travaillerait donc pas, contrairement aux autres années. Le bourgmestre Jossart le savait et devait donc le prévoir, y travailler et y consacrer le temps nécessaire (une campagne électorale ne justifie pas l'absence de budget communal).

Le Bourgmestre est même allé jusqu'à nous reprocher d'empêcher le receveur communal de travailler (sic) parce que nous avons eu des réunions de travail avec lui. Or, nous avons simplement là exercé là notre mandat et fait notre travail en le rencontrant.

Simplement, nous n'avons pas voulu « cautionner » cette mauvaise gestion, et c'est ce qui a motivé notre refus de voter la mise à disposition d'un nouveau douzième provisoire.

Nous souhaitons que le personnel communal et tous les habitants de Chastre soient bien informés de nos motivations.

Thierry Henkart et Hélène Ryckmans  
Conseillers communaux